



ANNÉE 2008-2009

U.F.R DE LANGUES
CENTRE INTERNATIONAL DE LANGUES

Épreuve : Droit Communautaire

Diplôme : LEA, Licence, 2^{ème} année.

Enseignante responsable : Raphaëlle Nollez-Goldbach

Année 2008-2009

Session 2

samedi 5 septembre.
11h30
Amphi D.

Durée : 1h

Aucun document autorisé

Répondre aux questions suivantes :

Attention : les réponses doivent être rédigées et structurées.

1) Quelles sont les fonctions majeures des traités en droit communautaire ?

5 points

2) Quelles sont les compétences de la Commission européenne ?

5 points

Étude d'un cas pratique :

10 points

3) « Le conseil des ministres a adopté une décision prévoyant la protection de certaines espèces de poissons. Malgré cela, des pêcheurs français et espagnols continuent à prélever ces espèces protégées. De quel recours dispose la Commission européenne pour faire respecter la décision du Conseil ? ».

[Il faut expliciter et préciser les points suivants : l'acte du Conseil dont il est ici question, le recours (son nom et son rôle), l'institution devant laquelle il est présenté, et qui en est l'auteur, pourquoi, etc.].